ACET African Center for Economic Transformation

For more information visit
www.acetforafrica.org

Gouvernance de la Réforme du partenariat et la COVID-19 : Examen global des rapports de gouvernance liés à la COVID-19

Rapport établi par Kapil Kapoor, Associé Principal de l'ACET
(à partir du 8 décembre 2020)



Gouvernance de la Réforme du partenariat et la COVID-19 : Examen global des rapports de gouvernance liés à la COVID-19

Rapport établi par Kapil Kapoor, Associé Principal de l'ACET
(à partir du 8 décembre 2020)

COVID-19 : Une pandémie inoubliable

La présente note visa à examiner les principales questions politiques liées à la gouvernance et les réponses associées à la pandémie de COVID-19 en Afrique, en se référant, si possible, à la réponse de six pays du Partenariat pour la réforme (RP) - Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Maroc, Sénégal et Tunisie. Bien que les défis émergents à court terme liés à la COVID-19 en matière de gouvernance soient au centre de l'attention, le document les examine dans le contexte d'indicateurs de gouvernance plus larges, reconnaissant qu'il existe un lien évident entre l'environnement institutionnel, réglementaire et judiciaire à long terme d'un pays et la mesure dans laquelle ses citoyens sont équipés pour faire face à une crise à court ou moyen terme. L'examen lui-même n'utilise pas de cadre de gouvernance spécifique, mais rend compte d'un large éventail d'indicateurs clés de gouvernance mis en évidence par des recherches récentes sur le sujet.

Depuis le début de l'année 2020, lorsque le virus COVID-19 a commencé son voyage mortel à travers la planète, plus de 68 millions de personnes ont été infectées dans le monde et plus de 1,5 million ont perdu leur vie à cause de cette pandémie[1]. Les systèmes de soins de santé et les autres services publics ont été mis à rude épreuve, les entreprises et les économies ont été dévastées et des millions de personnes ont perdu leur source de revenus. Les gouvernements ont réagi en prenant des mesures énergiques, telles que l'instauration de mesures de confinement, la fermeture d'écoles et de services non essentiels, et l'obligation d'une distanciation sociale, de tests et de recherche des contacts. Au-delà de la tragédie sanitaire et humaine du coronavirus, il est maintenant largement reconnu que la pandémie a déclenché la plus grave crise économique du siècle. Selon les données du rapport Goalkeepers 2020 de la Fondation Bill & Melinda Gates, la Covid-19 a fait reculer le monde de 25 ans en 25 semaines[2].

Le FMI prévoit que l'économie mondiale se contractera de 4,4 % en 2020, la croissance des économies avancées diminuant de 5,8 % et celle des économies de marché émergentes et en développement de 3,3%[3]. Les marchés du travail dans le monde ont été particulièrement touchés, l'OIT estimant une perte de 495 millions d'emplois en plein temps au cours des trois premiers trimestres de 2020, ce qui se traduit par des pertes de revenus du travail s'élevant à 10,7 %, soit 3 500 milliards de dollars ou 5,5 % du PIB mondial[4]. Par conséquent, les estimations du FMI indiquent que, près de 90 millions de personnes pourraient tomber sous le seuil de 1,90 dollar par jour de pauvreté extrême cette année. L'UNECO estime qu'à son apogée, 1,6 milliard d'étudiants, soit 90 % des apprenants dans le monde, ont été touchés par les fermetures d'écoles liées à la COVID[5].

La pandémie a également mis un frein à la trajectoire de croissance économique positive que l'Afrique avait connue au cours de la dernière décennie. Par ailleurs, sur une note positive, le continent a obtenu de meilleurs résultats que d'autres parties du monde (figure 1) contrairement aux premières prévisions de l'OMS, qui indiquaient qu'environ un quart de milliard d'Africains seront infectés par le virus, avec environ 190 000 décès. Au lieu de cela, l'Afrique a

1: Tableau de bord de l'OMS sur la COVID-19» ; covid19.who.int ; 8 décembre 2020. Avertissement : Les données changent quotidiennement et ce rapport reflète les dernières données disponibles au moment de l'impression

2: "COVID-19; une perspective mondiale» ; Rapport Goalkeepers 2020 de la Fondation Bill & Melinda Gates; septembre 2020.

3: Perspectives De L'économie Mondiale : Une Ascension Longue et Difficile; FMI ; octobre 2020.

4: ILO Monitor» : COVID-19 et le monde du travail. Sixième édition» ; OIT ; 23 septembre 2020.

5: " Suivi mondial des fermetures d'établissements scolaires liées à la COVID-19 "; https://en.unesco.org/covid19/educationresponse

jusqu'à présent signalé environ 2,3 millions de cas, avec environ 54 200 décès, et le continent représente moins de 4 % des infections, ce qui est nettement inférieur à sa part dans la population mondiale. Quatre « pays-passerelle » (l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et l'Afrique du Sud), qui ont des niveaux de commerce international, de voyage et de tourisme parmi les plus élevés du continent, ainsi que des niveaux élevés d'urbanisation, représentent plus de 60 % des taux[6] d'infection du continent. Les six pays de la RP, qui représentent environ 20 % de la population du continent, sont responsables d'environ 30 % des taux d'infection par COVID-19[7]. L'action rapide des gouvernements africains pour verrouiller les économies et imposer des mesures telles que le port de masques et la distanciation sociale, des conditions climatiques favorables, une population jeune et des systèmes de santé communautaire éprouvés et ayant tiré les leçons des épidémies de SIDA et d'EBOLA sont quelques-unes des raisons attribuables aux taux d'infection plus faibles de l'Afrique. Malgré des taux d'infection plus faibles que prévu, le PIB de l'Afrique devrait se contracter de 3,4 % en 2020, avec des pertes d'emplois entre 25 et 30 millions, poussant jusqu'à 49 millions d'Africains dans l'extrême pauvreté[8].

Dès le début de la pandémie, les décideurs africains ont pris conscience que la population africaine pourrait être particulièrement vulnérable à la pandémie, car plus de 50 % de la population urbaine est concentrée dans des bidonvilles surpeuplés et mal desservis, rendant difficile la distanciation sociale. Dans les bidonvilles, seul un tiers environ des ménages ont accès à des installations de base pour se laver les mains et leur vulnérabilité est accrue en raison du faible nombre de lits d'hôpitaux et de professionnels de la santé par rapport à la population, de la forte dépendance à l'égard des importations de médicaments et de produits pharmaceutiques, et de la faiblesse des économies qui ne sont pas en mesure de supporter les coûts de la santé et du confinement. En outre, puisque l'Afrique présente la plus forte prévalence de certaines maladies sous-jacentes, comme la tuberculose et le VIH/SIDA, on craignait que l'épidémie n'entraîne des taux de mortalité élevés[9].

COVID-19 et le défi de la bonne gouvernance

Les efforts déployés par les gouvernements pour lutter contre la propagation du virus ont mis en évidence le rôle essentiel d'une gouvernance efficace et inclusive et sur la relation entre l'État et la population, d'autant plus que la COVID-19 n'est pas seulement une crise sanitaire ou socio-économique ; mais une crise de gouvernance, qui met à l'épreuve la résilience des systèmes et des institutions de gouvernance[10]. Alors que les pays s'efforcent de relever les multiples défis résultant de la pandémie, un certain nombre de problèmes de gouvernance se sont manifestés dans le monde entier et la manière dont ils ont été traités détermine l'ampleur de l'impact sur les citoyens. Les gouvernements africains, qui ont toujours eu leur part de défis à relever en matière de gouvernance (voir la figure 2 pour la carte de pointage de la gouvernance en Afrique, telle que mesurée par l'indice EPIN de la Banque mondiale pour la gestion et les institutions du secteur public) ont dû se surmener pour s'assurer que les systèmes existants sont renforcés de manière à minimiser les souffrances des populations. Les pays qui se sont engagés à améliorer la gouvernance et à instaurer la confiance entre les citoyens et le gouvernement ont obtenu de meilleurs résultats que ceux qui ne l'ont pas fait.

S'il existe de bons exemples de réponses rapides et efficaces à la COVID-19 par les gouvernements, la pandémie a également mis en évidence des défaillances de gouvernance dans plusieurs pays du continent. Cela reflète les progrès réalisés par le continent en matière de gouvernance. Selon le dernier rapport de la Fondation Mo Ibrahim sur la gouvernance en Afrique, alors que 34 pays représentant environ 70 % de la population du continent ont amélioré leur note de gouvernance au cours de la dernière décennie[11], la tendance générale est irrégulière dans la mesure où 15 pays sont à l'origine des améliorations globales. Certains pays de la RP, comme la Côte d'Ivoire et le Maroc, ont nettement amélioré leur note de gouvernance selon l'indice (tableau 1).

6: https://africacenter.org/spotlight/africa-varied-covid-landscapes/

7: https://www.worldometers.info/coronavirus/ ; données en date du 22 octobre 2020.

8: "Au milieu de la COVID-19, supplément sur les perspectives économiques africaines" ; Banque africaine de développement ; juillet 2020.

9: "«COVID-19 en Afrique, protéger les vies et les économies» ; Commission économique des Nations unies pour l'Afrique ; 2020.

10: Pour une discussion approfondie sur la manière dont les projets et les approches de gouvernement ouvert peuvent aider à faire face à la pandémie, voir « Guide Pour un Gouvernement Ouvert et le Coronavirus « : Open Response + Open Recovery» ; Open Government Partnership ; août 2020.

11: 2018 Indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine, Rapport sur l'indice"; Fondation Mo Ibrahim, 2018

Leadership

La pandémie a mis en évidence le rôle d'un bon leadership et les choix politiques et de communication que les dirigeants ont faits et qui ont eu un impact mesurable sur la réponse à la pandémie. Plusieurs dirigeants du monde, éclairés par la science, ont pris des mesures énergiques pour minimiser l'impact du virus, tandis que d'autres ont adopté une approche non interventionniste, choisissant plutôt d'ignorer la science, de politiser la pandémie et de nier la réalité, ce qui a entraîné une réponse incohérente à la crise et des pertes de vie importantes.

Il est intéressant de noter que plusieurs économies africaines, y compris les pays de la RP, ont obtenu de meilleurs résultats à cet égard que leurs homologues plus avancés, comme le montre l'indice de réponse globale à la COVID-19 (voir figure 3)[12]. Le Sénégal, avec une population de 16 millions d'habitants, obtient une note particulièrement bonne sur l'indice, malgré son système de santé fragile, une pénurie de lits d'hôpitaux et environ sept médecins pour 100 000 personnes. Le succès du Sénégal est dû à la combinaison d'une action rapide, d'une communication claire et de l'expérience acquise lors de l'épidémie d'Ebola de 2014, ce qui a incité le gouvernement à agir sur tous les fronts, surtout en agissant rapidement, s'appuyant sur les faits et la science et en mettant en place un programme de communication solide avec ses citoyens. Ce qui semble compter vraiment, c'est la capacité des dirigeants et des États à créer un environnement de confiance en concevant et en mettant en œuvre une réponse cohérente et efficace. Les actions qui garantissent la diffusion d'informations et de communications fondées sur des faits, agissant avec transparence et intégrité, faisant preuve de responsabilité et d'humanité et travaillant en partenariat avec toutes les parties prenantes, sont essentielles à cet égard.

Une dimension intéressante a été les différences de performance dans les mesures politiques adoptées par les dirigeants masculins et féminins, ce qui a donné lieu à des résultats de COVID qui ont été meilleurs dans les pays dirigés par des femmes. Étant donné que seulement environ 10 % des pays dans le monde ont des dirigeantes, des recherches récentes ont examiné les raisons attribuables à leurs meilleures performances en les comparant à des pays dirigés par des hommes qui sont similaires en termes de population, de PIB par habitant et d'autres caractéristiques socio-économiques[13]. L'une des principales conclusions est la différence dans le style de leadership. Les femmes dirigeantes ont combiné l'empathie publique avec des compétences politiques et un savoir-faire technocratique. Elles n'ont pas édulcoré la menace posée par le virus et n'ont pas non plus prédit une victoire facile, mais elles ont également mis l'accent sur la priorité absolue de la bonté et du fait de sauver des vies. Cette approche a eu l'effet démontrable de gagner la coopération des citoyens, ce qui a entraîné un changement de comportement qui s'est traduit par une baisse des taux de mortalité.

Rôle de l'État

Les gouvernements ont été au cœur de la réponse à la COVID-19 car la pandémie a nécessité une action sur de multiples fronts, non seulement pour prévenir la propagation du virus mais aussi pour amortir les effets économiques sur les ménages et les entreprises. La réponse a été compliquée par le fait que le virus est mondial par nature, qu'il touche toutes les régions de la planète et qu'il s'est propagé sur une longue période de plusieurs mois. En conséquence, il a mis en évidence des vulnérabilités telles que la faiblesse des institutions publiques, une coordination insuffisante, une utilisation inefficace des ressources, une responsabilité insuffisante et des problèmes de favoritisme et de corruption. La plupart des pays n'étaient pas bien préparés à cette pandémie car ils ont sous-estimé le risque lorsque l'épidémie s'est déclarée. Ils ne disposaient pas non plus de plans de gestion de crise pour les pandémies, et manquaient d'équipements de base essentiels, tels que des masques, et ne disposaient pas d'ailleurs d'une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour faire face à une réduction drastique des recettes.

Les gouvernements qui ont bien réagi à l'urgence sanitaire ont concentré leur action sur l'instauration d'interdictions de voyager, la limitation de la taille des rassemblements publics et la fermeture des lieux susceptibles d'attirer de grandes foules ; l'obligation de porter des masques faciaux et de prendre des distances sociales pour réduire la vitesse de transmission et éviter que le système de santé ne soit débordé ; la mise en place de tests de masse et de recherche des contacts à grande échelle pour comprendre comment la maladie se

12: «COVID-19 Global Response Index» ; Politique étrangère ; 4 septembre 2020. Basé sur des données collectées auprès de 36 pays entre le 31 décembre 2019 et le 1er août 2020. Les classements de certains pays du Partenariat pour la réforme sont indiqués en rouge.

13: «Les femmes dirigeantes font-elles vraiment mieux contre le coronavirus ? Les données le justifie» ; Supriya Garikipati et Uma S Kambhampati ; https://www.theconversation.com ; 2020.

propage ; et la garantie que les travailleurs de la santé et les autres premiers intervenants reçoivent des équipements de protection individuelle pour les protéger contre l'infection. Sur le plan économique, les efforts se sont concentrés sur la fourniture de services essentiels pendant une période de fermetures massives, sur l'aide aux plus pauvres et aux dizaines de millions de personnes qui ont été licenciées en raison de fermetures d'entreprises, grâce à une forme d'assistance dans le cadre de programmes sociaux, et sur l'octroi d'un moratoire sur les paiements hypothécaires et autres paiements liés au secteur financier. Les gouvernements ont dû agir ainsi à un moment où ils ont constaté une baisse précipitée de leurs recettes fiscales et non fiscales en raison de la cessation de l'activité commerciale. Le défi a été particulièrement prononcé dans le monde en développement et en Afrique, où jusqu'à 70 % des pauvres dépendent des revenus tirés du travail quotidien. Tandis que la plupart des gouvernements ont renforcé les programmes d'aide sociale, notamment en accordant des subventions en espèces ; une faiblesse de l'administration et de la responsabilité, ainsi que la mainmise politique ont, dans de nombreux cas, entraîné des fuites et une corruption systémique.

Bien que la réponse des gouvernements africains à la pandémie n'ait pas été uniforme, dans une grande partie du continent, la politique a généralement été bien coordonnée, malgré de fortes pressions budgétaires et des contraintes institutionnelles. Le continent a tiré les leçons de sa longue histoire de lutte contre les maladies infectieuses, qu'il s'agisse des 125 millions d'Africains qui ont perdu la vie à cause du sida ou, plus récemment, de l'épidémie de virus Ebola entre 2013 et 2016 qui a fait plus de 11 000 victimes. Suite à l'épidémie d'Ebola, les chefs d'État de l'Union africaine ont lancé en janvier 2017 les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies, chargés d'harmoniser la surveillance et le contrôle des maladies infectieuses. Les CDC africains ont commencé à prendre des mesures de préparation à la COVID-19 à mi-janvier 2020 et ont activé leur centre des opérations d'urgence et leur système de gestion des incidents, élaboré un plan d'action en cas d'incident et organisé une réunion d'urgence des ministres de la santé pour élaborer une stratégie continentale. En tirant les leçons des épidémies passées, et malgré une pénurie générale de ressources, l'accent a été mis sur l'élaboration et l'expérimentation de protocoles fondés sur des données probantes afin d'améliorer à la fois la prise en charge des patients et la mise en œuvre des interventions de santé publique. La valeur de l'engagement communautaire a été soulignée pour aider à surmonter les barrières culturelles afin de transmettre des messages éducatifs pour une mise en œuvre réussie des différentes interventions.

Une enquête menée par l'Institut de Publique Sondage d'Opinion Sectuer (IPSOS) a révélé qu'il y avait un niveau assez élevé de satisfaction concernant la réponse du gouvernement à la COVID-19 parmi les répondants des 20 pays d'Afrique où l'enquête a été menée, avec 72 pour cent indiquant qu'ils étaient très ou assez satisfaits. Avec 88 %, l'Afrique du Nord a enregistré les taux de satisfaction les plus élevés, tandis que l'Afrique centrale a fait état des taux de satisfaction les plus faibles, soit 61 %. Parmi les pays de la RP, la satisfaction à l'égard de la réponse du gouvernement allait de 96% au Maroc, 89% au Ghana et au Sénégal, 83% en Tunisie, 75% en Ethiopie et 62% en Côte d'Ivoire[14]. 67 % des personnes interrogées se sont dites confiantes de pouvoir recevoir une aide immédiate si elles tombaient malades, un pourcentage similaire se déclarant confiant dans les informations qu'elles reçoivent du gouvernement. Les répondants les plus jeunes, cependant, ont exprimé des niveaux de confiance plus faibles - 61% pour les personnes âgées de 18 à 25 ans contre 74% pour celles de plus de 46 ans. Les femmes sont légèrement moins insatisfaites de la réponse du gouvernement que les hommes (26% contre 28%) et moins susceptibles de se méfier du gouvernement (31% contre 33%). Les sources médiatiques les plus fiables en matière d'information sur la santé sont la télévision (73 % pour les médias internationaux et 73 % pour les médias locaux), la radio locale (68 %) et les médias sociaux (42 %). Les porte-parole les plus fiables en matière d'information sur la santé sont les autorités médicales, y compris ceux au sein du gouvernement, et les chefs religieux, en qui ils ont plus de confiance que les dirigeants politiques. Si la présidence jouit d'une plus grande confiance que les autres dirigeants politiques (68 % contre 38 %), les dirigeants locaux sont plus fiables, tels que les médecins (88 %), le ministère de la santé au niveau national (83 %), les agents de santé communautaires (71 %) et les centres de santé locaux (71 %).%).

Liberté civile et droits de l'homme.

Un impact négatif de la pandémie noté par plusieurs organisations de la société civile et résumé dans la figure 4 par un infographe de Freedom House, amène certains gouvernements à profiter de la pandémie

14: «Répondre à COVID-19 dans les pays africains : Analyse et rapports des résultats des sondages» ; Ipsos ; 5 mai 2020.

pour s'approprier les pouvoirs d'urgence, restreindre les droits de l'homme et renforcer la surveillance de l'État, ce qui a suscité des inquiétudes quant au fait que ces actions constituent une menace pour la démocratie.

Par exemple, le 15 septembre 2020, plus de 160 dirigeants politiques, 21 anciens présidents, 2 prix Nobel et plusieurs organisations en Amérique latine ont publié une déclaration avertissant que l'adoption de lois d'urgence pour lutter contre la pandémie ne devrait pas entraîner de violations des droits de l'homme et de restrictions arbitraires de la liberté[15].

Ces préoccupations s'inscrivent dans une tendance inquiétante de déclin général de la liberté civile dans le monde au cours de la dernière décennie, selon l'analyse menée par Freedom House, aggravé par la COVID-19[16]. Le Global Freedom Index préparé par Freedom House, évalue chaque année l'accès des personnes aux droits politiques et aux libertés civiles dans 210 pays par le biais de son rapport Freedom in the World. Le tableau 2, qui résume les scores des différents pays de la RP du dernier rapport, montre que si certains pays comme le Ghana obtiennent d'assez bons résultats, voire meilleurs que plusieurs homologues plus développés, d'autres, comme l'Éthiopie, sont toujours confrontés à des défis de taille.

Dans ce contexte, il est particulièrement préoccupant de constater que les restrictions des droits individuels ne se sont pas limitées seuls aux régimes autoritaires, mais ont également été introduites dans certains cadres démocratiques, avec des contrôles et des contrepoids insuffisants. Les pouvoirs d'urgence invoqués par les gouvernements ont, dans certains cas, donné à certains dirigeants un contrôle important sur les allocations financières, le contrôle des médias conventionnels et sociaux, les restrictions à la liberté de parole, de mouvement et de réunion, et le pouvoir de déterminer la période d'urgence. Craignant la maladie et ses vastes ramifications, les citoyens n'ont pour la plupart eu d'autre choix que d'accepter la main ferme de l'État nécessaire pour faire face à la pandémie.

Selon le tracker de la liberté civile COVID-19 (Covid-19 freedom tracker) développé par le Centre international pour le droit des organisations à but non lucratif (ICNL), 90 pays ont fait des déclarations d'urgence, 122 pays ont restreint la liberté de réunion, tandis que plus de 40 pays ont introduit des mesures qui ont un impact sur la vie privée et la liberté d'expression[17]. Pour lutter contre la pandémie en Afrique, 37 pays ont soit déclaré l'état d'urgence ou une catastrophe sanitaire nationale, dont tous les pays de la RP. Tout en reconnaissant que les déclarations d'urgence ont constitué une part importante de la réponse à la crise, les organisations de la société civile ont eu le sentiment d'avoir été largement laissées de côté dans la conception des stratégies et plans de COVID-19 des gouvernements, sans lesquels les réponses de ces derniers n'ont pas été optimales pour prendre en charge aux besoins des communautés marginalisées. On a l'impression que les mesures d'urgence des gouvernements ont érigé des barrières à l'information du public et que, sous le couvert de cibler la "désinformation" autour de COVID-19, les pays ont adopté de nouvelles sanctions pénales ou renforcé l'application des lois sur les "fausses nouvelles" qui couvrent les critiques de la réponse du gouvernement à la crise. Si la limitation des rassemblements peut être une réponse légitime à l'apparition d'une maladie contagieuse, il y a eu une résistance aux interdictions qui ont été perçues comme absolues, sans exception pour les protestations pacifiques et socialement distantes. Certaines mesures d'urgence de la COVID-19 ont non seulement renforcé le pouvoir exécutif du gouvernement mais ont également affaibli les autres pouvoirs, comme la suspension du fonctionnement du parlement ou des procédures judiciaires dans certains pays, rendant impossible pour les organisations de la société civile de nombreux pays d'intenter des poursuites pour contester les lois et pratiques inspirées de la COVID qui portent atteinte aux droits.

Mobilisation des ressources intérieures

Les défis liés au financement de la réponse des soins de santé à la COVID-19, ainsi que la nécessité de stimuler la demande à un moment où les économies se sont fortement contractées, ont une fois de plus mis en évidence l'impératif pour les économies africaines d'accélérer la mobilisation des ressources intérieures. La pandémie a déclenché des mesures budgétaires expansionnistes dans la plupart des économies africaines, le déficit budgétaire global du continent devant doubler pour atteindre 8 à 9 % du PIB[18]. Cette

15: «Prenons soin de la démocratie de peur qu'elle ne soit victime de la pandémie» ; https://www.idea.int/newsmedia/multimedia-reports/let-us-take-care-democracy-lest-it-fall-victim-pandemic ; 15 septembre 2020.

16: «Une lutte sans chef pour la démocratie : liberté dans le monde 2020» ; Freedom House, 2020.

17: «COVID-19 Civic Freedom Tracker» ; https://www.icnl.org/covid19tracker

18: «Amid COVID-19, African Economic Outlook 2020 Supplement» ; Banque africaine de développement ; juillet 2020.

aggravation de la situation budgétaire est le résultat des dépenses budgétaires liées à la COVID- 19, des allocations de chômage, des transferts ciblés et des réductions et reports d'impôts. Certains pays, notamment l'Afrique du Sud, ont annoncé des plans de relance budgétaire allant jusqu'à 10 % du PIB.

Les déficits budgétaires structurellement importants en Afrique sont principalement dus à la faible mobilisation des recettes où le continent affiche un ratio recettes/PIB inférieur à celui des autres régions du monde. Selon un récent rapport de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), l'Afrique a le plus faible ratio recettes fiscales/PIB, estimé à 13,4 % en 2018, comparé à celui de l'Asie (14 %), de l'Amérique latine (18 %) et de l'Europe (25 %). En effet, les recettes fiscales moyennes sur le continent ont diminué de 2,8 points de pourcentage, passant de 16,2 % du PIB en 2014 à 13,4 % du PIB en 2018[19]. En Afrique, il existe des écarts importants entre les pays, comme le montre le rapport entre les recettes fiscales et le PIB des pays de la RP présenté dans la figure 5. Alors que le ratio est supérieur à 20 % dans des économies comme le Maroc et la Tunisie, il est inférieur à la moitié de celui de l'Éthiopie.

Des progrès supplémentaires sont nécessaires dans des domaines clés tels que l'élargissement de l'assiette fiscale en encourageant l'enregistrement formel des entreprises dans le secteur informel et la mise en place de taxes sur les ventes et la valeur ajoutée. L'amélioration de la gouvernance en matière de recouvrement des recettes fiscales peut contribuer à combler l'écart entre les impôts actuels et la capacité fiscale du continent. Selon le Forum africain sur l'administration fiscale (AFTA), l'investissement dans le renforcement de l'administration fiscale et des capacités institutionnelles peut avoir un "effet multiplicateur sur les ressources des États". La perte de recettes due à l'évasion fiscale est en moyenne la plus élevée en Afrique centrale, en Afrique du Nord et en Afrique de l'Est (2,7 % du PIB), par rapport à l'Afrique australe (près de 2% du PIB) et à l'Afrique de l'Ouest (2,3 % du PIB). La mobilisation des ressources nationales par une meilleure gestion des ressources naturelles représente une opportunité importante pour de nombreuses économies africaines. La mise en place d'un système transparent d'attribution des droits et permis miniers pour des secteurs tels que l'exploitation forestière, la publication des contrats de concession, l'implication des communautés locales et l'approfondissement de la collaboration avec le gouvernement, la mise en place de politiques qui encouragent la valeur ajoutée locale et la promotion d'initiatives telles que l'Initiative pour la transparence des industries extractives peuvent contribuer à mieux exploiter les formidables richesses naturelles du continent.

Les flux financiers illicites (FFI) en provenance du continent représentent une contrainte importante pour la mobilisation des ressources intérieures et un défi central pour répondre aux besoins de financement du développement. Une analyse récente de la Brookings Institution suggère que l'Afrique a perdu un total de 1,3 trillion de dollars US à la suite de l'IFF entre 1980 et 2018[20]. Selon l'Union africaine, les flux financiers illicites sont principalement le résultat de : (i) l'évasion fiscale commerciale due à une mauvaise facturation commerciale et à des prix de transfert abusifs ; (ii) des activités criminelles, notamment le commerce de la drogue, la traite des êtres humains, le trafic d'armes et la contrebande ; et (iii) de la corruption et du vol commis par des fonctionnaires corrompus[21]. Un récent rapport de la CNUCED estime que la facturation erronée des échanges commerciaux, qui représente entre 30 et 52 milliards de dollars américains par an, contribue à la fuite de capitaux de 88,6 milliards de dollars américains en provenance d'Afrique, un montant nettement supérieur aux 48 milliards de dollars américains que le continent reçoit chaque année au titre de l'aide publique au développement ou aux 54 milliards de dollars américains d'investissements étrangers directs annuels[22]. Il estime ensuite que les IFF de 40 milliards de dollars US sont liés seulement aux industries extractives.

Selon l'étude de Brookings, la Chine représente le pourcentage le plus élevé en termes de destination des IFF du continent, avec environ 17 %, suivie des États-Unis avec 9 % et du Royaume-Uni avec 5 %. L'existence de paradis fiscaux, de centres financiers offshore et de centres d'investissement, ainsi que le vaste réseau d'entités telles que les conseillers fiscaux, les avocats, les comptables, les sociétés de gestion de patrimoine et les prestataires de services

19: COVID-19 en Afrique - Protéger les vies et les économies» ; Commission économique des Nations unies pour l'Afrique ; 2020.

20: « Flux financiers illicites en Afrique - Moteurs, destinations et options politiques « ; Landry Signé, Mariama Sow, and Payce Madden ; Africa Growth Initiative Policy Brief ; Brookings ; March 2020.

21: Mobilisation des ressources intérieures : Fighting Against Corruption and Illicit Financial Flows» ; Département des affaires économiques ; Commission de l'Union africaine ; 2019.

22: Tackling Illicit Financial Flows for Sustainable Development in Africa» ; Rapport 2020 sur le développement économique en Afrique ; CNUCED ; septembre 2020.

aux sociétés et fiducies, contribuent à faciliter les IFF. Parmi les pays de la RP, l'étude de Brookings identifie l'Éthiopie comme l'un des quatre principaux émetteurs de flux financiers illicites sur le continent.

Plusieurs initiatives du G20 et de l'OCDE ont été mises en place pour aider à traiter les questions liées au FFI et le discours africain sur le FFI a été façonné ces dernières années par le Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique, commandé par l'Union africaine et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. Une initiative importante a été la création du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) en 1989 et du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales en 2009, qui a lancé l'Initiative africaine en 2014. Trente-deux pays africains sont membres de l'initiative, dont tous les pays de la RP, à l'exception de l'Éthiopie. L'objectif principal de l'Initiative africaine est de construire une culture durable de la transparence fiscale en Afrique et de libérer le potentiel de transparence fiscale et d'échange d'informations en veillant à ce que les pays africains soient équipés pour tirer parti des améliorations de la transparence mondiale afin de mieux lutter contre la fraude fiscale. En conséquence, la coopération intergouvernementale visant à lutter contre la fraude fiscale transfrontalière - une source majeure de FFI - s'est rapidement développée au cours des dix dernières années.

Parmi les pays de la RP, le Ghana et le Sénégal ont été identifiés par le Forum mondial comme étant particulièrement utiles pour fournir aux juridictions étrangères des informations relatives à la transparence fiscale, sur demande. Un rapport du Groupe d'action intergouvernemental contre le blanchiment d'argent de 2018 intitulé "Mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme - Ghana" a conclu que, dans l'ensemble, le Ghana dispose d'un cadre complet qui traite du gel et de la confiscation des actifs et d'un niveau assez élevé de conformité technique aux normes du GAFI.

Une autre initiative importante est l'initiative de recouvrement des avoirs volés (StAR), conçue pour récupérer les avoirs volés qui sont le produit de la corruption, qui a été lancée en 2007 en tant que projet conjoint de l'ONUDC et de la Banque mondiale. En Afrique, cela comprend le Réseau inter-agences de recouvrement des avoirs pour l'Afrique australe, fondé en 2009, le Réseau inter- agences de recouvrement des avoirs pour l'Afrique de l'Est, fondé en 2013, et le Réseau inter- agences de recouvrement des avoirs pour l'Afrique de l'Ouest, fondé en 2014. Grâce à l'initiative StAR, un total de 1,53 milliard de dollars US a été récupéré et restitué aux pays d'Afrique, un montant peu élevé par rapport au niveau élevé de la fuite des capitaux. Le programme est confronté à des défis importants, compte tenu des contraintes juridiques et pratiques liées au traitement des avoirs volés et à leur récupération, et souligne la nécessité de renforcer les politiques de recouvrement des avoirs et d'accroître la collaboration entre les juridictions.

Lutte contre la corruption

La double crise de santé publique et économique provoquée par COVID-19 a entraîné l'allocation de centaines de millions de dollars par les gouvernements pour amortir les populations vulnérables. Si la corruption dans les dépenses publiques et dans le secteur de la santé a toujours représenté un défi de gouvernance important, la nécessité d'une réponse immédiate à la pandémie a accru les possibilités d'abus et de détournement. Selon Transparency International, plus de 500 milliards de dollars US de ressources sanitaires sont perdus chaque année à cause de la corruption dans le monde, ce qui contribue à la mort de 140 000 enfants chaque année[23]. COVID-19 a aggravé cette situation et il devient de plus en plus évident que l'impact plus large de COVID-19 sur la santé rendra plus difficile pour les pays de retrouver les progrès réalisés en matière de mortalité des moins de cinq ans, de réduction des retards de croissance, de décès liés au paludisme et de mortalité maternelle. De nombreux pays d'Afrique achètent et importent des équipements et des fournitures médicales par le biais de procédures de passation de marchés publics accélérées, et les rapports faisant état d'achats non concurrentiels, de prolifération de produits non conformes aux normes, d'attribution de contrats à des entrepreneurs incompétents, d'escroquerie aux prix et de corruption sont de plus en plus nombreux. En outre, les fuites dans la distribution de subventions en espèces et de colis alimentaires aux communautés souffrant d'insécurité alimentaire, dues à la faiblesse des infrastructures sous-jacentes nécessaires à la distribution et à la corruption, ont amené les dirigeants de la société civile de tout le continent à se plaindre du manque de transparence et de responsabilité. En conséquence, dans toute l'Afrique, les fonctionnaires sont entraînés dans des enquêtes liées à l'abus de pouvoir dans le détournement de fonds destinés à lutter contre la pandémie.

23: La pandémie ignorée : comment la corruption dans la prestation des services de santé menace la couverture maladie universelle» ; Transparency international ; 2019.

Pour remédier à cette situation, de nombreux gouvernements africains ont lancé des programmes visant à garantir la responsabilité des dépenses d'urgence, notamment : (i) la publication des contrats d'approvisionnement COVID-19 supérieurs à une valeur minimale, (ii) la, publication des noms des entreprises ayant obtenu des contrats, (iii) la validation de la livraison des services et des biens, (iv) la réalisation d'audits internes plus fréquents, (v) la publication de rapports de dépenses spécifiques à COVID-19, et (viii) l'élaboration de lignes budgétaires spécifiques pour les rapports COVID-19. Les partenariats entre des entités telles que la Coalition anti-corruption du Ghana (GACC) et le Centre for Human Rights Rehabilitation surveillent la mise en œuvre des projets d'intervention COVID-19 soutenus par les donateurs afin de s'assurer que les fonds parviennent aux bénéficiaires prévus.

Un rapport récent de la Banque mondiale souligne que, si les pressions exercées au sein des pays pour répondre à la pandémie sont compréhensibles, elles ne doivent pas se faire au détriment de la lutte contre la corruption[24]. Il est essentiel de tenir des registres précis, de dresser des inventaires et d'assurer un examen régulier des dépenses, étant donné le risque réel de corruption et la mainmise des élites bien branchées sur les processus de passation des marchés. Le rapport souligne le rôle de six moteurs transversaux dans la lutte contre la corruption : Leadership politique, Institutions, Incitations, Technologie, Transparence et Collaboration et conclut que dans le contexte actuel, les outils fondamentaux que sont la transparence fiscale, l'engagement des citoyens et la responsabilité sociale deviennent de plus en plus importants.

État de droit

L'État de droit est un élément essentiel pour garantir une société stable et prospère, sans laquelle la vulnérabilité et l'insécurité augmentent et les droits de l'homme sont compromis. Il s'agit d'un système de lois, de règles, de pratiques et d'institutions qui protègent les droits fondamentaux et offrent aux citoyens la liberté et la sécurité, créant ainsi les bases d'une prospérité durable. On craint de plus en plus que la pandémie COVID-19 se produise à un moment où l'on constate une tendance à la détérioration, à l'échelle mondiale, de l'État de droit et de la capacité des gouvernements à assurer une bonne gouvernance, et qu'elle aggrave davantage la situation. Comme mentionné ci-dessus, les réglementations d'urgence ont donné des pouvoirs étendus à l'exécutif et réduit les libertés civiles dans certains cas. L'insensibilité de la police aux mesures de verrouillage a été remise en question par les groupes de défense des droits de l'homme. Le respect du droit à la vie privée des citoyens est devenu un problème dans plusieurs pays.

L'index de l'État de droit du Projet de justice mondiale est l'une des principales sources mondiales de données indépendantes sur l'État de droit, couvrant 128 pays. Pour la troisième année consécutive, l'indice de l'état de droit 2020 récemment publié a signalé un plus grand nombre de pays dont le score en matière d'état de droit est en baisse que ceux dont le score s'est amélioré[25]. La baisse est particulièrement prononcée dans les mesures telles que "Contraintes sur les pouvoirs du gouvernement", "Droits fondamentaux", "Absence de corruption" et "Accès à la justice". Le tableau 3 résume les scores de l'indice de l'État de droit pour les pays de la RP. La Tunisie et l'Éthiopie ont amélioré leur classement mondial, tandis que le Ghana et le Maroc ont vu leur classement se détériorer. Les classements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal sont restés inchangés.

Une tendance particulièrement inquiétante est la récente recrudescence de la violence domestique, en particulier à l'égard des femmes. Selon UNWOMEN, 243 millions de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans dans le monde ont été victimes de violences sexuelles et/ou physiques au cours des 12 derniers mois, certains pays faisant état d'une augmentation de plus de 30 % à la suite des confinements liés à COVID-19[26]. Le coût mondial de la violence contre les femmes est estimé à environ 2 % du PIB mondial, soit 1 500 milliards de dollars US. Les projections préparées par l'UFPA montrent que la pandémie COVID-19 risque d'entraîner 31 millions de cas supplémentaires de violence sexiste sur une période de six mois, ce qui réduirait d'un tiers les progrès réalisés pour mettre fin à la violence sexiste d'ici 2030[27].

24: Renforcer l'efficacité et la transparence du gouvernement : La lutte contre la Corruption» ; Banque mondiale ; septembre 2020.

25: Impact de la pandémie COVID-19 sur la planification familiale et l'élimination de la violence sexiste, des mutilations génitales féminines et du mariage des enfants" ; Note technique provisoire ; FNUAP ; avril

26: COVID-19 et mettre fin à la violence contre les femmes et les filles" ; UNWOMEN ; https://www.unwomen.org/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2020/issue-brief-covid-19-and-ending-violenceagainst-women-and-girls-en.pdf?la=en&vs=5006 ; 2020.

27: Impact de la pandémie COVID-19 sur la planification familiale et la fin de la violence sexiste, des mutilations génitales féminines et du mariage des enfants "; Note technique intérimaire; UNFPA; avril 2020.

Conclusion

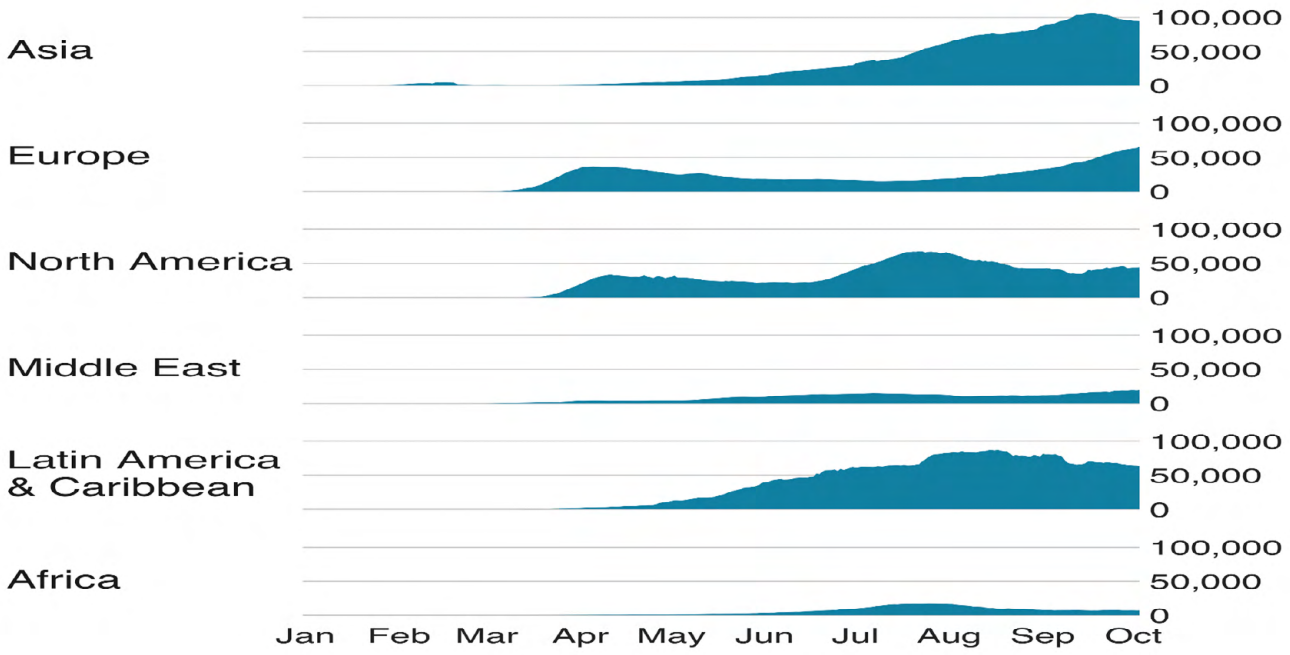
Un récent rapport de la Banque mondiale conclut que des politiques saines seront nécessaires pour ouvrir la voie au redressement post-COVID en Afrique.[28]Des réformes institutionnelles débouchant sur des gouvernements plus responsables et plus efficaces, la reconstitution de l'espace budgétaire avec une meilleure mobilisation des ressources intérieures et une meilleure gestion de la dette, le transfert des ressources vers des secteurs non traditionnels à plus forte valeur ajoutée qui encouragent la création d'emplois, l'expansion des infrastructures numériques et l'amélioration de la connectivité entre les zones rurales et urbaines sont quelques-uns des domaines qui nécessiteront une attention concertée.

La jeunesse africaine s'accorde sur ce point. Une enquête récente de la Fondation Mo Ibrahim s'est concentrée sur la jeunesse africaine et l'a interrogée sur ses préoccupations concernant la pandémie et ses espoirs et attentes pour la période suivant la crise.[29]Pour une majorité des répondants, les risques liés à la COVID-19 se classent derrière des préoccupations structurelles plus larges telles que l'insécurité économique, la menace démocratique et la nécessité de changer le modèle économique actuel. Le chômage, l'insécurité alimentaire et l'augmentation de la criminalité sont parmi les domaines dans lesquels les jeunes perçoivent un rôle clair pour les gouvernements et les institutions et estiment que la crise COVID-19 devrait être un point de basculement qui déclenche une transformation indispensable du modèle économique. Exprimant une « profonde soif de changement », ils sont prudemment optimistes quant à l'avenir post-pandémique du continent, à condition que des changements structurels clés ayant pour résultat l'autosuffisance et une économie plus verte et plus équitable aient lieu.

28: Tracer la voie du rétablissement; Africa Pulse, Volume 22; Groupe de la Banque mondiale; octobre 2020.

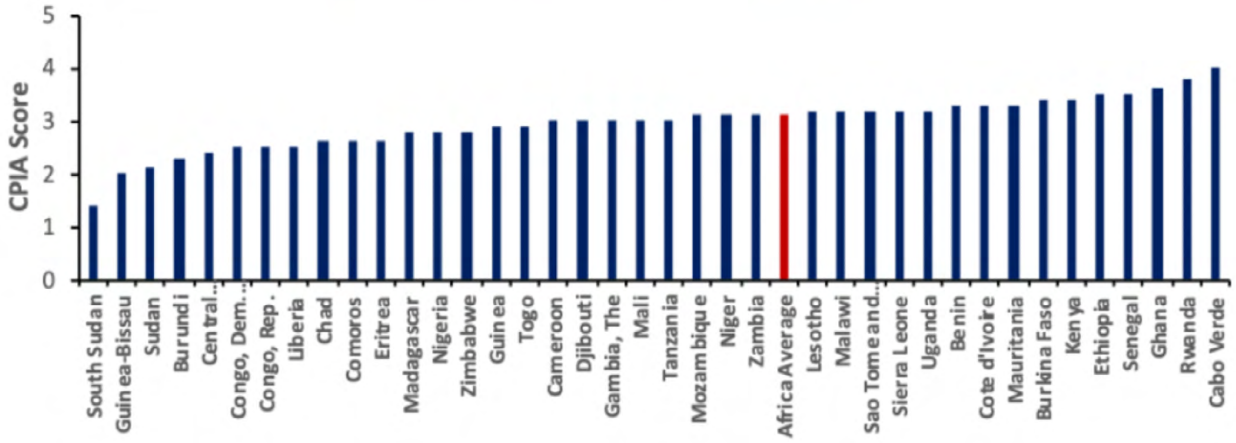
29: COVID-19 en Afrique - Qu'est-ce que cela signifie pour les jeunes" ; enquête du réseau Now Generation ; Fondation Mo Ibrahim ; juillet 2020.

Figure 1: Cas COVID comparés par continent
(Nombre de cas, moyenne mobile sur sept jours)



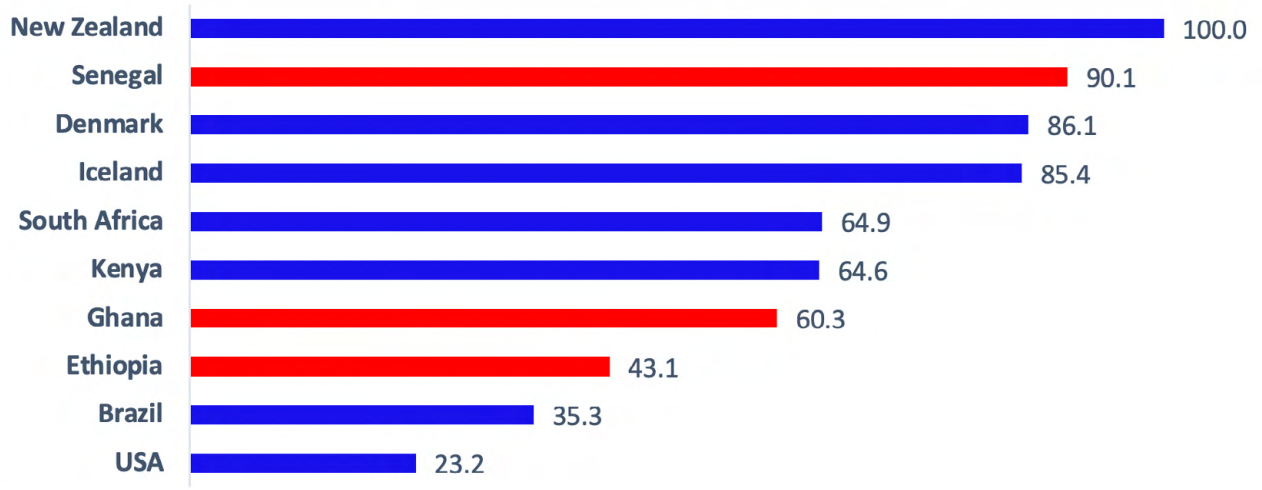
Source: ECDC et les agences nationales de santé, tel que cité par la BBC. Données en date du 3 octobre 2020.

Figure 2 : Notes d'évaluation des politiques et des institutions nationales (EPIN) pour la gestion et les institutions du secteur public



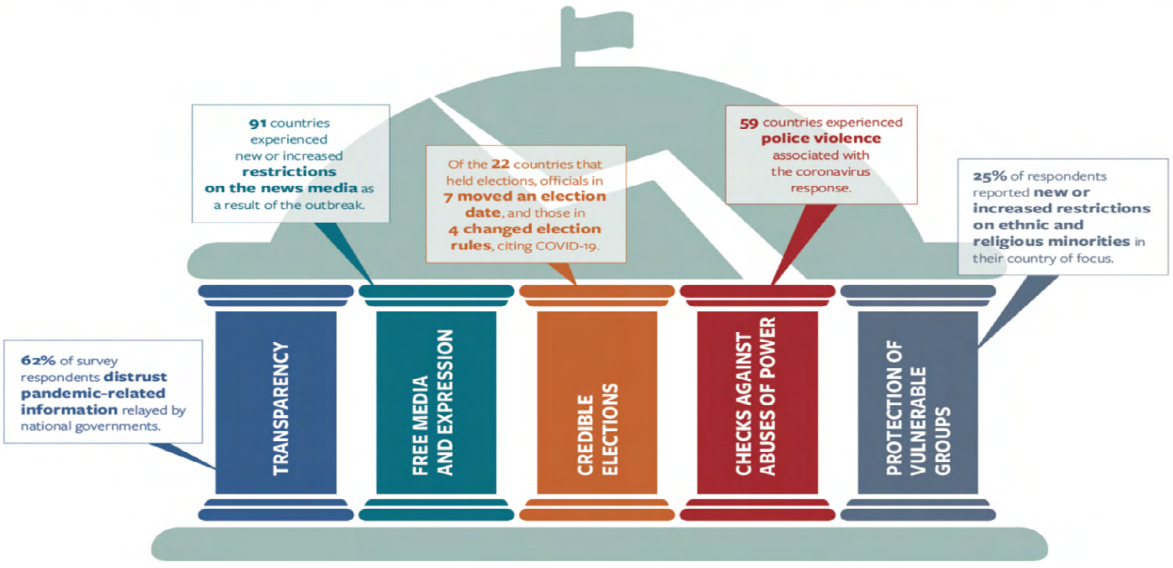
Source: Data Bank of the World Bank, world development indicators, available at: https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=world-development-indicators.

Figure 3: L'indice de réponse globale à la COVID-19



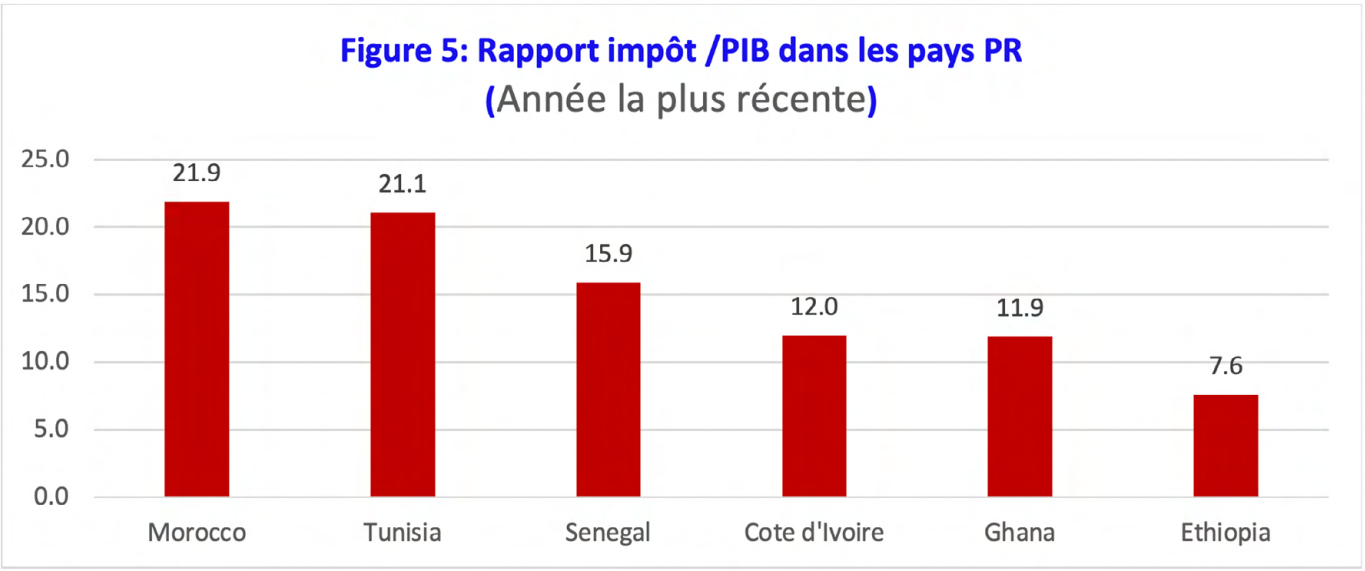
Source: Indice de réponse globale à la COVID-19 (Scores allant de 1 à 100) ; Politique étrangère ; 4 septembre 2020. Sélectionnez les pays de la RP en rouge

Figure 4 : Infographique de Freedom House sur l'érosion des piliers de la démocratie pendant la COVID



Source: Democracy Under Lockdown: The Impact of COVID-19 on the Global Struggle for Freedom, Freedom House, 2020.

Figure 5: Rapport impôt /PIB dans les pays PR
(Année la plus récente)



Source : https://data.worldbank.org/indicator/GC.TAX.TOTL.GD.ZS

Tableau 1 : Classement des pays du PR selon d'Indice Mo Ibrahim de la gouvernance

Rank	Country	Score	Change 2008-17
6	Ghana	68.1	+0.9
9	Tunisie	63.5	+6.9
10	Sénégal	63.3	+5.9
15	Maroc	58.4	+7.3
22	Côte d'Ivoire	54.5	+12.7
35	Éthiopie	46.5	+2.6

Source: 2018 Indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine, Rapport sur l'indice"; Fondation Mo Ibrahim, 2018..

Classement mondial de la liberté par Freedom House

Pays	Droits politiques	Libertés civiles	Total	Situation
Éthiopie	10	14	24	Pas libre
Maroc	13	24	37	Partiellement libre
Cote d'Ivoire	19	32	51	Partiellement libre
Tunisie	32	38	70	Libre
Sénégal	29	42	71	Partiellement libre
Ghana	35	47	82	Libre

Source : Une lutte sans chef pour la démocratie : Liberté dans le monde 2020 ; Freedom House, 2020. Le score des droits politiques est sur un maximum de 50 tandis que celui des libertés civiles est sur un maximum de 60.

Tableau 3 : Indice de l'état de droit, 2020

Pays	Note globale	Changement de note	Rang mondial	Changement de rang mondial
Ghana	0.57	-0.01	51	3▼
Sénegal	0.55	0.00	52	0
Tunisie	0.54	0.00	56	3▲
Maroc	0.50	0.00	79	3▼
Cote d'Ivoire	0.46	0.00	95	0
Éthiopie	0.41	0.02	114	6▲

Source: Indice de l'état de droit, 2020 ; Projet de justice mondiale. Les scores vont de 0 à 1, 1 indiquant la plus forte adhésion à l'État de droit.

Annexe

Résumé de la réponse des pays du partenariat pour la réforme à la COVID-19[30]

Cote d'Ivoire

- L'état d'urgence a été déclaré le 23 mars
- Mise en place d'un comité de veille chargé de coordonner les orientations stratégiques et les actions opérationnelles
- Une interdiction des grands rassemblements publics
- Fermeture des bars, boîtes de nuit, cinémas et autres lieux de divertissement.
- Introduction d'un couvre-feu de 21 heures à 5 heures du matin.
- Verrouillage progressif de la population par zone géographique, en fonction de l'évolution de la pandémie
- La surveillance et le contrôle étroit de tous les passagers arrivant dans le pays
- Port obligatoire du masque en public
- Un plan de soutien économique, social et humanitaire, estimé à 1 700 milliards de FCFA, a été annoncé pour atténuer l'impact sur l'économie et les moyens de subsistance
- Les mesures sociales comprennent : (1) un report de 3 mois dans le paiement des factures d'électricité et d'eau pour les groupes vulnérables ; (2) la création d'un fonds de solidarité estimé à 170 milliards de FCFA ; et (3) l'enseignement à distance par la télévision pour faciliter les examens nationaux pour les écoles primaires, les collèges et les lycées.

Ethiopie

- L'état d'urgence a été déclaré le 8 avril en vertu de l'article 93 de la constitution éthiopienne, donnant au gouvernement des pouvoirs spéciaux pour sauvegarder la santé sociale et économique du pays
- Report des élections générales prévues pour août 2020
- Fermeture des écoles, des boîtes de nuit et des lieux de divertissement, et interdiction des rassemblements religieux, sportifs et autres grands rassemblements publics
- Les frontières terrestres de l'Éthiopie ont été fermées et les vols vers plus de 80 destinations suspendues. Les voyageurs entrants sont soumis à une quarantaine obligatoire de 14 jours
- Le port du masque dans les lieux publics est rendu obligatoire et des mesures de distanciation sociale sont appliquées
- Des milliers d'agents de santé communautaire déployés dans tout le pays pour éduquer et dépister les individus à domicile
- 4 000 prisonniers graciés pour éviter la propagation du virus dans le système carcéral.
- La Banque nationale d'Éthiopie a mis en place une facilité de liquidité de 15 milliards de birr pour les banques privées afin de soutenir les entreprises touchées par le Covid-19
- 3,3 milliards de birr alloués au secteur du tourisme
- Remise des arriérés d'impôts pour toutes les cotisations jusqu'à l'exercice 2014-15. Exonération de quatre mois d'impôt sur le travail pour les travailleurs qui doivent rester chez eux avec leur salaire
- Exonération fiscale pour l'importation de produits liés à la lutte contre l'épidémie

Ghana

- Les frontières du pays ont été fermées le 21 mars et une quarantaine obligatoire de 14 jours a été instaurée, ainsi que des tests pour tous les voyageurs
- Quatre instruments exécutifs ont été adoptés : "Instrument relatif à la mise en place d'un système de communication d'urgence" ; "Instrument relatif à l'imposition de restrictions (maladie à coronavirus (COVID-19) pandémique)" ; "Instrument relatif à l'imposition de restrictions (maladie à coronavirus (COVID-19) pandémique) (n° 2)" ; "Instrument relatif

30: Les informations contenues dans cette annexe sont fournies à titre indicatif et ne se veulent pas une liste exhaustive de toutes les mesures prises par les pays de la RP pour faire face à la crise de la COVID.

à l'imposition de restrictions (maladie à coronavirus (COVID-19) pandémique) (n° 3)".

- Prévoir la gratuité de l'eau et une exonération de 50 % de la consommation d'électricité pour les résidents d'avril à juin 2020. Les travailleurs de la santé de première ligne ont bénéficié d'une augmentation de 50 % du salaire de base et d'une couverture d'assurance vie
- Les loyers et les surestaries pour les mois de mars et avril ont été supprimés afin de protéger les importateurs des pertes dues au verrouillage et à ses restrictions
- Le taux de la politique monétaire a été réduit de 150 points de base à 14,5 % par la Banque du Ghana pour stimuler l'économie. En outre, le taux directeur a été réduit de 1,5 % et les réserves obligatoires de 2 %. Une facilité de trois milliards de Cedi a été annoncée pour soutenir l'industrie, notamment dans les secteurs pharmaceutique, hôtelier, des services et de la fabrication
- Annonce d'une prolongation de deux mois pour la présentation des déclarations d'impôts annuelles et d'une exonération de pénalités pour les contribuables qui remboursent leurs dettes avant le 30 juin 2020
- Lancement de l'application COVID-19 Tracker au Ghana

Maroc

- L'état d'urgence a été déclaré le 19 mars
- Fermeture des écoles, suspension des voyages en avion, en train et en bus dans les villes
- Mise en place d'un vaste programme de production de masques et l'obligation de porter des masques
- Programmes d'apprentissage en ligne lancés par le ministère de l'éducation et accélération du programme de transformation numérique
- Création d'un comité de veille économique pour discuter et prendre les mesures nécessaires afin d'atténuer les impacts économiques et sociaux de la pandémie
- Les travailleurs du secteur informel recevront 800 dirhams par mois pour les ménages de deux personnes ou moins ; 1 000 dirhams par mois pour les ménages de trois à quatre personnes ; et 1 200 dirhams par mois pour les ménages de plus de quatre personnes
- Report des délais de déclaration de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et suspension de l'impôt sur les allocations complémentaires versées aux salariés affiliés à la sécurité sociale
- Création d'un fonds spécial de 32 milliards de dirhams pour la gestion de la pandémie, dont 10 milliards de dirhams sur le budget de l'État et 1,5 milliard de dirhams sur celui des Régions
- Ligne de crédit pour le refinancement des prêts accordés aux MPME, établie pour une période de deux ans

Sénégal

- L'état d'urgence a été déclaré le 23 mars
- Couvre-feu imposé et restriction de tous les déplacements intérieurs entre les 14 régions du pays afin de retarder toute propagation interne. Fermeture de divers commerces et interdiction de se réunir dans des lieux tels que les lieux de culte
- Des laboratoires mobiles ont été utilisés pour augmenter la capacité d'analyse, et de nombreux tests COVID-19 ont fourni des résultats en 24 heures
- Système de recherche des contacts mis en œuvre grâce à 78 centres de santé de district, avec le soutien de la Croix-Rouge et de l'Organisation mondiale de la santé
- Un programme de résilience économique et sociale annoncé pour inclure le paiement des factures d'électricité de 975 000 ménages pendant six mois et l'achat de nourriture pour un million de ménages éligibles
- Création d'un Fonds de réponse et de solidarité destiné à soutenir des secteurs clés tels que les transports, l'hôtellerie et l'agriculture ;
- Réorganisation du budget national avec réduction des dépenses de fonctionnement et report des investissements, soit une économie de 159 milliards de FCFA
- Remboursements et suspensions d'impôts accordés aux entreprises qui ont gardé leurs travailleurs pendant la durée de la crise

Tunisie

- L'état d'urgence a été déclaré le 21 mars, en vertu de l'article 80 de la Constitution. Des pouvoirs spéciaux sont accordés au Premier ministre par

le Parlement pour faire face à la crise en activant l'article 70 de la Constitution

- Tous les déplacements sont suspendus, le travail à domicile des travailleurs non essentiels est obligatoire, les mosquées sont fermées, l'isolement obligatoire et le couvre-feu nocturne sont imposés, les écoles et les entreprises sont fermées et les rassemblements publics sont interdits. Les forces militaires et de police chargées de veiller au respect de ces instructions
- Un programme financier et fiscal de 2,5 milliards de dollars TD a été annoncé pour faire face à l'impact des fermetures d'entreprises et pour réduire leur impact sur l'économie. Les mesures comprennent le report de trois mois du paiement des impôts par les PME, le
- report du paiement des dettes fiscales et l'octroi d'une aide financière aux travailleurs sans emploi, ainsi qu'aux familles pauvres et ayant des besoins particuliers
- 500 millions de dollars TD alloués à l'achat de fournitures essentielles, notamment de matériel médical et de nourriture
- Une ligne de garantie est établie pour permettre aux entreprises privées qui ne peuvent pas obtenir de crédit bancaire de maintenir leur activité - le secteur du tourisme (hôtels, agences de voyage, restaurants, artisans, transports, culture) étant particulièrement ciblé
- Fonds mis à disposition pour financer l'acquisition d'équipements pour les hôpitaux et les institutions de santé publique

Liste de Références

Africa Center. 2020. https://africacenter.org/spotlight/africa-varied-covid-landscapes/

Banque africaine de développement. 2020. Au milieu de la COVID-19, Perspectives économiques en Afrique : supplément 2020. Cote d'Ivoire: AfDB.

Commission de l'Union africaine. 2019. Mobilisation des ressources intérieures : Lutte contre la corruption et les flux financiers illicites. Addis Ababa: AUC.

Fondation Bill & Melinda Gates. 2020. COVID-19 Une perspective mondiale - Rapport Goalkeepers 2020.

Freedom House. 2020. Une lutte sans chef pour la démocratie : La liberté dans le monde en 2020. Suivi de la liberté civique au cœur de la COVID-19. **https://www.icnl.org/covid19tracker**

Freedom House. 2020. La démocratie en confinement - L'impact de la COVID -19 sur la lutte mondiale pour la liberté.

Politique étrangère. 2020. Indice de réponse globale à la COVID-19.

Garikipati, Supriya and Uma S Kambhampati. 2020. " Les femmes dirigeantes font-elles vraiment mieux contre le coronavirus ? Les données le confirment ". https://www.theconversation.com.

IDEA. 2020. Prenons soin de la démocratie de peur qu'elle ne soit victime de la pandémie. **https://www.idea.int/news-media/multimedia-reports/let-us-take-care-democracy-lest-it-fall-victim-pandemic**.

OIT. 2020. "Suivi mondial des fermetures d'écoles causées par la COVID-19". ILO Monitor : COVID-19 et le monde du travail. Sixième édition. **https://en.unesco.org/covid19/educationresponse.**

FMI. 2020. Perspectives de L'économie Mondiale : Une Ascension Longue et Difficile; FMI ; octobre 2020. Washington D.C: FMI

IPSOS. 2020. Répondre à la COVID-19 dans les pays africains : Analyse et rapport des résultats de sondages.

Fondation Mo Ibrahim. 2018. 2018 Indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine, Rapport sur l'indice.

Fondation Mo Ibrahim. 2020. COVID-19 en Afrique - Qu'est-ce que cela signifie pour les jeunes. Enquête sur le réseau "Now Generation.

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert. 2020 - Guide pour un gouvernement ouvert et le coronavirus : Réponse ouverte + récupération ouverte.

Signé, Landry, Mariama Sow and Payce Madden " Flux financiers illicites en Afrique - Moteurs, destinations et options politiques". Mars 2020. Initiative pour la croissance en Afrique - Note d'information. Washington, DC: Brookings.

Transparency international. 2019. La pandémie ignorée : comment la corruption dans la prestation des services de santé menace la couverture maladie universelle. UK: Transparency International.

LA CNUCED. 2020. Lutte contre les flux financiers illicites pour le développement durable en Afrique - Rapport 2020 sur le développement économique en Afrique. Genève : CNUCED.

UNECA. 2020. COVID-19 en Afrique - Protéger les vies et les économies. Addis-Abeba : UNECA.

UNFPA. 2020. Impact de la pandémie COVID-19 sur la planification familiale et l'élimination de la violence sexiste, des mutilations génitales féminines et du mariage des enfants. Note technique provisoire. https://www.unfpa.org/resources/impact-covid-19-pandemic-family-planning-and-ending-gender-based-violence-female-genital.

UNWOMEN. 2020. COVID-19 et l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles. https://www.unwomen.org/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2020/issue-brief-covid-19-and-ending-violence-against-women-and-girls-en.pdf?la=en&vs=5006.

Banque mondiale. 2020. Tracer la voie de la reprise. Africa Pulse, Volume 22. Washington, DC : Banque mondiale.

Banque mondiale, 2020. Renforcer l'efficacité et la transparence du gouvernement : La lutte contre la corruption. Washington, DC : Banque mondiale.

Projet de justice mondiale. 2020. Indice de l'état de droit, 2020. https://worldjusticeproject.org.

Organisation mondiale de la santé. 2020. Tableau de bord de l'OMS sur les maladies à coronavirus (COVID-19). **https://covid19.who.int**.

Worldometers. 2020. **https://www.worldometers.info/coronavirus/**



Gouvernance de la Réforme du partenariat et la COVID-19 : Examen global des rapports de gouvernance liés à la COVID-19

(à partir du 8 décembre 2020)

Contact us

African Center for Economic Transformation (ACET)

12 Yiyiwa Street, Abelemkpe,
Accra, Ghana

T +233 (0) 302 210 240
E info@acetforafrica.org

Online

@acetforafrica

@fb.com/acetforafrica

acetforafrica

www.acetforafrica.org

ACET African Center for Economic Transformation

The African Center for Economic Transformation (ACET) is a Pan-African economic policy institute supporting Africa's long-term growth through transformation.

© **COPYRIGHT 2021** AFRICAN CENTER FOR ECONOMIC TRANSFORMATION (ACET)